

Les enfants présentant un trouble du spectre de l'autisme (TSA) en Dordogne

1. L'offre médico-sociale

En Dordogne, 96 places sont installées spécifiquement à destination des enfants avec TSA soit 40 places en IME et 56 en établissement expérimental (soit 10% de l'offre MS pour enfants). L'externat est le mode d'accueil privilégié. Le taux d'équipement est de 1,1 place « autisme » pour 1000 enfants de moins de 20 ans.

Places installées pour enfants présentant un TSA, selon la catégorie d'ESMS et modalités d'accueil.

	Externat	Internat	Milieu ordinaire	Total	Part de places « autisme » dans l'offre MS pour enfants	Taux d'équipement en places « autisme »	Taux d'équipement régional
SESSAD				0	0%	0,0	0,2
IME	40			40	10%	0,5	0,3
Autres étab.	43	13		56	24%	0,7	0,1
Ensemble	83	13	0	96	10%	1,1	0,7

Sources : FINESS au 01/12/2016, Insee RP 2013

Par ailleurs, la Dordogne s'est dotée d'une unité d'enseignement en maternelle Autisme/TED (UEMA) située à l'école maternelle Pauline Kergomard à Bergerac. Elle accueille, conformément au plan autisme 2013/2017, au maximum 7 enfants de 3 à 6 ans.

2. Les enfants avec un TSA accompagnés par le secteur médico-social

En 2014, sur le département, 287 enfants avec TSA¹ (170 avec un diagnostic de psychose infantile) ont pu être décrits avec l'enquête ES : 242 sont accueillis en établissement et 45 accompagnés par un SESSAD. Ils occupent 32% de l'offre MS pour enfants.

Cette année-là, 16% des enfants avec TSA décrits sont accueillis sur une place spécifiquement dédiée à l'autisme (soit 45 enfants dont 8 avec une psychose infantile)

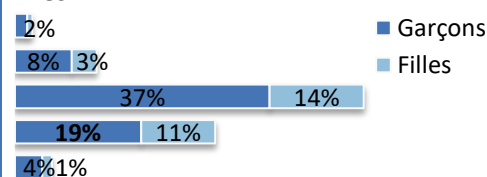
L'enquête ES 2014, en Dordogne : 87% des ESMS « Enfants » ont répondu à l'enquête ES « volet clientèle ». 90% des enfants présents au 31/12/2014 ont été décrits par les structures répondant (soit 890 enfants pour un taux d'occupation de 103% de la capacité installée déclarée)

Les caractéristiques d'âge et de sexe des enfants avec un TSA accompagnés

	Accueil en établissement		Accompagnement en SESSAD		Ensemble	
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%
0-5 ans	7	3%			7	2%
6-10 ans	26	11%	7	16%	33	11%
11-15 ans	117	48%	28	62%	145	51%
16-19 ans	77	32%	10	22%	87	30%
20 et +	15	6%		0%	15	5%
Ensemble	242	100%	45	100%	287	100%

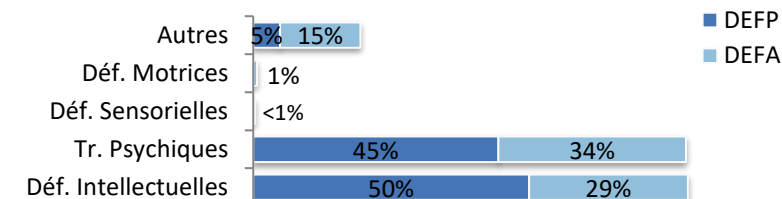
Source : Drees, enquête ES 2014 – traitement CREA

Les garçons avec un TSA sont sureprésentés, 70%, pour 30% de filles.



Les déficiences principales (DEFP) et associées (DEFA) des enfants avec un TSA

	DEFP	DEFA
Déf. Intellectuelles	144	83
Tr. Psychiques	128	98
Déf. Sensorielles	1	-
Déf. Motrices	-	2
Autres	14	42
Ensemble	287	225

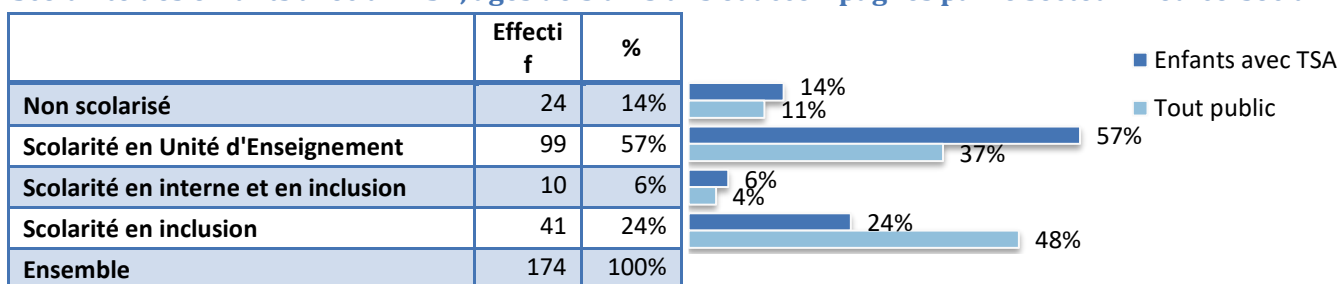


Source : Drees, enquête ES 2014 – traitement CREA

¹ L'effectif inclut les enfants décrits avec une « psychose infantile ». En effet, dans la nomenclature de l'enquête ES concernant les pathologies, persiste ce diagnostic qui n'est pas reconnu par la CIM 10 et est jugé contestable par la HAS.

78% des enfants avec un trouble du spectre de l'autisme cumulent au moins 2 déficiences. 79% présentent une déficience intellectuelle dont 6% un retard mental sévère à profond ; 79% présentent un trouble psychique dont 32%, en rapport avec des troubles psychiatriques graves.

Scolarité des enfants avec un TSA, âgés de 3 à 15 ans et accompagnés par le secteur médico-social.



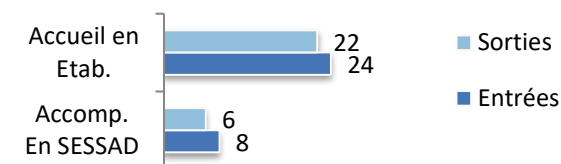
Source : Drees, enquête ES 2014 – traitement CREAI

En Dordogne, 24% des enfants de 3 à 15 ans suivis avec un TSA bénéficient d'une scolarisation en milieu ordinaire (contre 48% pour l'ensemble des enfants de 3-15 ans suivis). Le taux de non scolarisation est par ailleurs plus important chez les enfants avec TSA (14% vs 11%).

Au-delà des élèves décrits par l'enquête ES, l'Éducation Nationale² recensait en 2015-2016, 89 élèves porteurs d'autisme/TED scolarisés en milieu ordinaire soit 6% des élèves en situation de handicap, scolarisés en milieu ordinaire.

Les flux : entrées et sorties 2014

En 2014, 32 enfants avec TSA sont entrés en établissement ou service médico-social et 28 en sont sortis. En établissements ou en SESSAD, le nombre d'entrées d'enfants avec un TSA est légèrement supérieur, cette année-là, au nombre de sorties.



Source : Drees Enquête ES 2014 – traitement CREAI

3. Les soins en psychiatrie

En 2015, selon les données sur les séjours hospitaliers en psychiatrie (RIM-P), 207 enfants de moins de 20 ans ont été suivis par le secteur sanitaire pour un syndrome d'autisme ou de troubles envahissants du développement :

- 65% en ambulatoire (CMP, CATTP, consultations externes...)
- 23% ont été pris en charge à temps partiel en hôpital de jour ou ateliers thérapeutiques.
- 12% ont été pris en charge à temps complet (hospitalisation à temps plein notamment)

☞ Au total, 523 enfants de moins de 20 ans sont ainsi recensés sur le département à partir des données disponibles (Drees, enquête ES 2014 ; Enquête EN n°3 et 12, 2015 et RIM-P 2015). L'application de la prévalence des troubles envahissants du développement dont l'autisme énoncée par la HAS (1 pour 150 enfants de moins de 20 ans) conduit à une estimation de 561 enfants pouvant être concernés.

Nombre d'enfants avec autisme ou autres TED identifié en Dordogne et estimation selon la prévalence HAS

	Effectif	%
Les suivis en pédopsychiatrie (0-19 ans)	207	40%
Les enfants accompagnés en ESMS	287	55%
Les élèves non suivis par le secteur médico-social	29	6%
Nombre d'enfants avec TSA recensé	523	100%
Estimation du nombre d'enfants autistes/TED (0-19 ans) selon la prévalence HAS (1/150)	561	

Sources : RIM-P 2015 ; Drees, enquête ES 2014 ; Enquête EN n°3 et 12, 2015 ; Insee RP 2013.

² Données sur la scolarisation en milieu ordinaire des élèves en situation de handicap, issues des enquêtes EN n°3 et 12.